

SAINT SAUVEUR

HÔTEL DES VENTES

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en euros. Les acquéreurs paieront en sus des enchères des frais de 24 % TTC.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de l'Hôtel des Ventes SAINT SAUVEUR et de ses experts, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de vente. L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des oeuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

L'état de conservation des oeuvres n'est pas précisé dans le catalogue, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations une fois l'adjudication prononcée.

ENCHERES

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire - Preneur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Important : le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois, nous acceptons gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Notre responsabilité ne pourra être engagée notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement ou en cas d'erreur ou omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

Nous acceptons gracieusement les ordres d'achat qui nous ont été transmis.

Nous n'engageons pas notre responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit. La demande d'une ligne téléphonique implique que l'enchérisseur est preneur à l'estimation basse dans le cas d'une mauvaise liaison téléphonique.

En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles.

RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage qui sont à leur charge. Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire - Preneur ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et l'Hôtel des Ventes Saint Sauveur décline toute responsabilité quant aux dommages que pourrait encourir l'objet, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale accompagnée de la photocopie de sa pièce d'identité.

L'envoi de colis est possible mais reste à la charge de l'acquéreur.

Les formalités d'exportation (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois.

REGLEMENT DES ACHATS

Carte bancaire.

CHEQUE DE BANQUE (les objets sont délivrés immédiatement).

CHEQUE accompagné de deux pièces d'identité (en ce cas, les objets seront conservés par l'étude pendant trois semaines à un mois, ceci afin de constater la solvabilité de nos acquéreurs). Aucun frais de gardiennage ne sera donc pris, car la décision de conserver la marchandise émane du Commissaire - Preneur.

Virement bancaire.

ESPECES jusqu'à 1000 €